

Formations

Sommaire

FORMATION HYDRAVION	Page 2
- Generalites – canada et pilote étranger	Page 2
- En pratique chez HYDRAVION AVENTURE	Page 2
Formation de base - Programme 7 heures	Page 2
Formation avancée - Programme 50 heures	Page 3
- Les différentes formules de formation	Page 3
Formule Classique	Page 3
Formule Séjour formation	Page 3
- Comment s'inscrire	Page 4
- Les questions fréquemment posées	Page 5
CONVERSION DE LICENCE ÉTRANGÈRE	Page 6
FORMULAIRE D'INSCRIPTION	Page 10
CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE	Page 11

FORMATION HYDRAVION

L'HYDRAVION AU QUÉBEC, C'EST RETROUVER LE PLAISIR DE VOLER DES PIONNIERS, LES ANNÉES 30 DE L'HISTOIRE DE L'AVIATION.

Vous pouvez suivre une formation hydravion pour plusieurs raisons:

- Un perfectionnement à votre pilotage,
- La découverte d'une autre façon de faire de l'aviation...quand les aéroports n'existaient pas,
- Une carrière dans le domaine de l'hydravion,
- Une reconversion professionnelle.

De par son environnement de travail, le pilote de brousse au Canada développe des habiletés au pilotage et une capacité de jugement accrues. Cet acquis est reconnu par les compagnies aériennes et est un précieux atout dans le monde très compétitif de la recherche de travail.

Si c'est pour le plaisir, faites en de véritables vacances, goûtez au plaisir de voler librement, puisque les centaines de lacs sont autant d'aéroports. En famille, entre amis, arriver à son hôtel en hydravion est un luxe accessible au Canada.

GÉNÉRALITÉS – CANADA ET PILOTE ÉTRANGER

Canada : On parle ici d'annotation, car Transports Canada exige un minimum de 7 heures de vol, dont 1 vol solo avec 5 décollages et 5 atterrissages; c'est ce vol solo en quelque sorte qui valide votre compétence.

Les cours théoriques sont dispensés tout au long de la formation. La formation suit les recommandations de Transports Canada en la matière, éd.1996.

Étranger : Pour les pilotes possédant une licence de pilote étrangère/non canadienne, la procédure est assez simple et plusieurs options sont possibles suivant le but que vous donnez à votre entraînement chez nous; Merci de se référer au chapitre CONVERSION DE LICENCE ÉTRANGÈRE résumant ces différentes options.

En pratique chez HYDRAVION AVENTURE

Formation de base

L'hydravion choisi pour l'annotation est un Piper Cub. C'est l'appareil idéal pour aborder la formation, car très facile, très agréable et qui permet de se concentrer sur la technique propre à l'hydravion. La très grande majorité de nos élèves font leur vol solo avant les 7 heures requis.

- Le tarif horaire est de \$269+taxes (les taxes cumulées sont de 14,975% au Québec) instructeur et cours théorique compris.
- Une cotisation à AeroClub Canada est obligatoire au coût de \$50 si vous faites une formation hydravion; (la cotisation annuelle est \$300 si vous visez toute l'année).
- La réglementation impose un minimum de 7 heures de vol, dont un vol solo avec 5 décollages et 5 atterrissages.

Formation avancée - Programme 50 heures

Indispensable pour les professionnels, recommandée pour le plaisir et l'expérience ainsi acquise des autres, la formation avancée de 50 heures est un complément à celle de base, vous permettant d'explorer tous les aspects du monde de l'hydravion.

Devis et soumission sur demande.

LES DIFFÉRENTES FORMULES DE FORMATION

Formule classique

- La formule classique est de prendre hébergement sur le site même de l'hydrobase, d'où vous pourrez suivre le cours hydravion sur le Piper Cub.
- L'hydrobase CHA2, est située à 20mn en voiture au nord du centre de Trois-Rivières, dont voici le lien sur Google Map : <https://www.google.fr/maps> ou Facebook <https://www.facebook.com/cha2hydrobase>
- Le site est parfait pour l'entraînement, directement devant les quais. Il est aussi très intéressant ensuite de visiter la région alentours, regorgeant de lacs et de nombreux prétextes à arrêter, pourvoiries, auberges, hôtels au bord de l'eau... Toutes les photos du site sont prises dans la région de la Mauricie.
- A 20 min en voiture du centre de Trois-Rivières, 10 min de Shawinigan, les nombreuses occasions de sortir dans ces deux villes très festives le soir sont un merveilleux contraste entre votre journée en nature et la soirée urbaine.
- Forfait 5 jours, 7 heures de vol en instruction, transfert A/R en hydravion de Montréal à l'hydrobase, voiture de location sur place pour 5 jours (compacte, assurance et rachat de franchise), **\$3995 + taxes pour une personne.**

Formule séjour formation

Pour répondre à votre demande personnelle de vacances, nous offrons depuis plusieurs années un séjour formation assez complet, parfaitement adapté à des vacances découvertes.

Le principe est de prendre hébergement à l'hydrobase 4*, au bord de l'eau, pendant 4 jours, que vous consacrerez à apprendre les rudiments de l'hydravion en utilisant un Piper Cub.

Ensuite, si vous êtes en famille ou en groupe, vous utiliserez un Cessna 180 ou un De Havilland Beaver pour découvrir le Québec en hydravion, hôtel en bois rond, pourvoirie reculée... Ce programme nécessite 11 jours/ 10 nuits, de Montréal à Montréal; Devis et soumission sur demande.

- Si vous êtes seul, vous vous mettez aux commandes du Piper Cub pour faire ce voyage de découverte autour du Québec, d'auberge en auberge, en compagnie d'un instructeur/guide. Vous feriez ainsi approximativement 15 heures de vol en hydravion au total. Ce programme nécessite 8jours/7 nuits, certainement un souvenir aéronautique des plus extraordinaire. Le prix est de **\$8490 toutes taxes incluses** comprenant l'hébergement en hôtel 3 et 4*, demi-pension, et les transferts et heures de formation hydravion en Piper Cub.



Siège social: 428, rang des Grés, G0X2P0
St Étienne des Grés, Qc, Canada

Tél : (+001) 819-609-9358 - Fax : (+001) 819-535-3169
pilote@hydravion.ca www.hydravion.ca

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions éventuelles, il nous fera plaisir de vous assister dans la préparation de votre formation.

Nous privilégions le contact avec nos clients, un entretien téléphonique est donc recommandé afin tout d'abord de vous présenter notre compagnie et de répondre au mieux à vos attentes. Vous voudrez bien si cela vous convient nous communiquer un numéro de téléphone ainsi qu'un moment où vous serez libre pour que nous vous contactions.

**COMMENT
S'INSCRIRE :**

Vous pouvez vous inscrire en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous, avec vos coordonnées et le titre du voyage que vous désirez (Formation) et la formule choisie ; n'indiquez pas de prix, un devis vous sera envoyé par la suite, selon la formule choisie et le niveau de prestation souhaitée (hébergement etc. si il y a lieu)

Si vous avez une demande particulière, vous pouvez nous joindre directement par courriel de préférence pilote@hydravion.ca sinon par téléphone (+001) 819-609-9358.

Un acompte représentant 35% est nécessaire pour la réservation.

La confirmation d'inscription vous sera adressée avec la facture et un dossier de réservation vous sera remis.

Au plaisir de vous faire voler...



Siège social: 428, rang des Grés, G0X2P0
St Étienne des Grés, Qc, Canada

Tél : (+001) 819-609-9358 - Fax : (+001) 819-535-3169
pilote@hydravion.ca www.hydravion.ca

LES QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

La radio et l'anglais

La radio est en français au Québec; et hors des zones terminales de Montréal et Québec, le trafic radio est très succinct.

Location d'un hydravion en solo

Hydravion Aventure est, à notre connaissance, la seule compagnie de brousse – Taxi aérien à offrir une formation reconnue en hydravion.

La formation est exclusivement sur Piper Cub.

Il y a 2 types de vols solos :

- Dans le cadre de la formation, nous offrons bien sur cette possibilité sur Piper Cub; ce sont des vols locaux, sans passager, sous supervision d'un instructeur au sol.
- La location sans instructeur, qui vous permet de partir en toute liberté ou bon vous semble; Seuls quelques clients en ont la possibilité. Ils ont un minimum de 50 heures sur hydravion et ont démontrés qu'ils pouvaient le faire en toute sécurité (la leur, celle de leur passager et celle de l'hydravion). Il faut comprendre que tout en étant un milieu de liberté, la pratique de l'hydravion au Canada se fait en milieu hostile et inhospitalier; pas d'infrastructures, pas d'aéroport mais parfois un quai, une plage et donc tout un savoir-faire pour abriter l'hydravion, le ravitailler parfois etc. et avant ça, le vol s'apparente au vol montagne : où faire le circuit, comment prendre ce lac, et ces collines qui l'entourent...est-il assez long, des hauts fonds, des rabattants etc. Et tout ça rapidement loin de toute civilisation!
C'est donc possible avec de l'assiduité; vous aurez la responsabilité de l'hydravion et assumerez le montant de la franchise en cas d'incident.

Type d'hydravion offert à la formation

La formation en tant que telle est possible seulement sur le Piper Cub.

Si vous optez pour un circuit découverte en Cessna ou en De Havilland Beaver avec votre famille après la formation sur Piper Cub, vous serez en place droite, piloterez à l'occasion et assisterez le pilote. Vous verrez, c'est déjà tout un travail!

CONVERSION DE LICENCE

PILOTE ÉTRANGER

INFORMATIONS RELATIVES AUX EXIGENCES VOL SUR HYDRAVION

1- Si vous désirez suivre une formation hydravion sans intention de faire ajouter l'annotation de classe hydravion sur votre licence étrangère :

Votre formation aura lieu en double commande avec votre certificat médical et licence étrangers valides.

Note: Pas de vol solo

2- Si vous désirez suivre une formation hydravion avec l'intention de faire ajouter l'annotation de classe hydravion sur votre licence étrangère :

Communiquer avec l'autorité de l'aviation civile émettrice de votre licence pour déterminer quels sont les documents qui lui seront nécessaires pour l'ajout de l'annotation de classe hydravion sur votre licence étrangère.

Vous devez faire la demande d'un *Certificat de validation de licence étrangère* pour formation auprès de Transports Canada. À cet égard veuillez vous référer à la procédure ci-jointe [ANNEXE A](#)

3- Si vous avez déjà l'annotation de classe hydravion sur votre licence étrangère :

Vous devez faire la demande d'un *Certificat de validation sur foi de licence étrangère* pour des fins récréatives privées auprès de Transports Canada. À cet égard veuillez vous référer à la procédure ci-jointe [ANNEXE B](#)

4- Si vous désirez ajouter l'annotation de classe hydravion sur votre licence canadienne :

Les exigences sont stipulées au Règlement de l'aviation canadien, Norme 421.38(1)* dont le libellé est reproduit au verso du document ci-joint [ANNEXE C](#)

ANNEXE A Procédures - Région du Québec - Certificat de validation de licence étrangère (CVLE)

Pour l'obtention d'un certificat de validation de licence étrangère (CVLE), les documents suivants doivent nous être acheminés :

1. Un formulaire de demande de CVLE formulaire 26-0701 dûment complété que vous trouverez au cinquième rang sous « autres formulaires de demande » via <http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/opssvs/generale-personnel-apps-1820.htm> ou http://www.tc.gc.ca/wwwdocs/Forms/26-0701_0712-02_BO.pdf
2. Une licence de membre d'équipage de conduite étrangère valide ou une licence de membre d'équipage de conduite temporaire valide annotée des éléments suivants :
 - a) les avantages et qualifications applicables à la demande de CVLE;
 - b) une attestation de compétences linguistiques en anglais ou en français d'un niveau au moins égal au « niveau fonctionnel » (niveau 4 de l'OACI).
 - i. Si une attestation de compétences linguistiques n'est pas mentionnée sur la licence ou si le personnel des licences n'est pas en mesure de déterminer la validité de l'attestation de compétences linguistiques, le demandeur devra fournir une lettre de la même autorité de l'aviation civile qui a délivré la licence attestant de la validité des compétences linguistiques du demandeur.
3. Un certificat médical valide délivré par le même État que celui qui a délivré la licence.
 - a) Dans le cas d'une licence délivrée par un État membre de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), un certificat médical délivré par n'importe quel État membre de l'organisation est accepté.
4. Une copie de la page de renseignements du passeport du requérant sur laquelle figure sa photo, son nom, sa signature, sa date de naissance et sa citoyenneté.
5. Les redevances prescrites à la sous-partie 104 du RAC, annexe IV, article 14, 45\$ (peut être payé au comptoir de service au moment de votre visite à Transports Canada).

Veillez numériser les documents mentionnés ci-dessus et les envoyer par courrier électronique à licence-qc@tc.gc.ca. Un accusé de réception vous sera envoyé avec votre numéro de dossier.

Au moment de votre présence au bureau de Transports Canada, vous devrez présenter tous les documents originaux. Votre CVLE sera émis à ce moment-là.

Voir le lien suivant pour la liste des bureaux de la région du Québec

<http://www.tc.gc.ca/fra/quebec/menu.htm> et pour celle des bureaux régionaux

<http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/opssvs/generale-personnel-licenses-1804.htm>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire à licence-qc@tc.gc.ca

ANNEXE B Licence délivrée sur la foi d'une licence étrangère

a) Le titulaire d'une licence de pilote privé ou d'une licence de classe supérieure - Avion, délivrée par un État contractant, est considéré comme ayant satisfait aux exigences suivantes:

(i) l'exigence d'instruction théorique au sol; et

(ii) l'exigence de l'examen écrit et du test en vol, à condition toutefois que la licence étrangère ne soit pas délivrée sur la foi d'une licence délivrée par un autre État contractant, et que le candidat:

(A) satisfasse aux exigences relatives au heures de vol pour la formation pilote privé;

(B) obtienne une note d'au moins 90% à l'examen écrit intitulé « Réglementation aérienne pour le permis d'élève-pilote ou pour les postulants étrangers et militaires de la licence de pilote privé » (PSTAR); et

(C) ait effectué, à titre de pilote commandant de bord ou en qualité de copilote d'un avion, au moins 5 décollages et 5 atterrissages dans les 6 mois précédant la date de la demande de la

licence canadienne.

b) Le ministre appose sur la licence une mention portant que celle-ci a été délivrée sur la foi d'une licence étrangère.

c) Le demandeur doit être titulaire d'un certificat médical canadien de validation de catégorie 3 pour licence de pilote privé - avion.

Utiliser les formulaires 26-0791F (demande de licence pilote privé-avion) et 26-0726F (demande de carnet de documents d'aviation).

Conseil

- faire médical par médecin agréé canadien avant les 40 jours précédents minimum la demande (demander la liste des médecins agréés dans votre pays),

- pouvoir justifier avec carnet de vol du volvoyage 150 nm (tampon escale, instructeur, factures d'escales),

- pouvoir justifier des 5 heures de vol aux instruments avec le carnet de vol.

ANNEXE C

RAC 421.38(1) Exigences relatives à la qualification sur hydravion

a) Expérience

(i) Le demandeur d'une qualification sur hydravion doit suivre un cours de sept heures de formation sur hydravion comprenant un minimum de :

(A) cinq heures d'instruction en double commande;

(B) cinq décollages et cinq atterrissages effectués comme seul occupant, à l'exception d'un aéronef comprenant deux membres d'équipage, auquel cas les décollages et les atterrissages devront être effectués comme commandant de bord.

(ii) La formation sur hydravion comprendra les exercices suivants :

(A) circulation sur l'eau,

(B) déplacements à l'aide du vent,

(C) accostage,

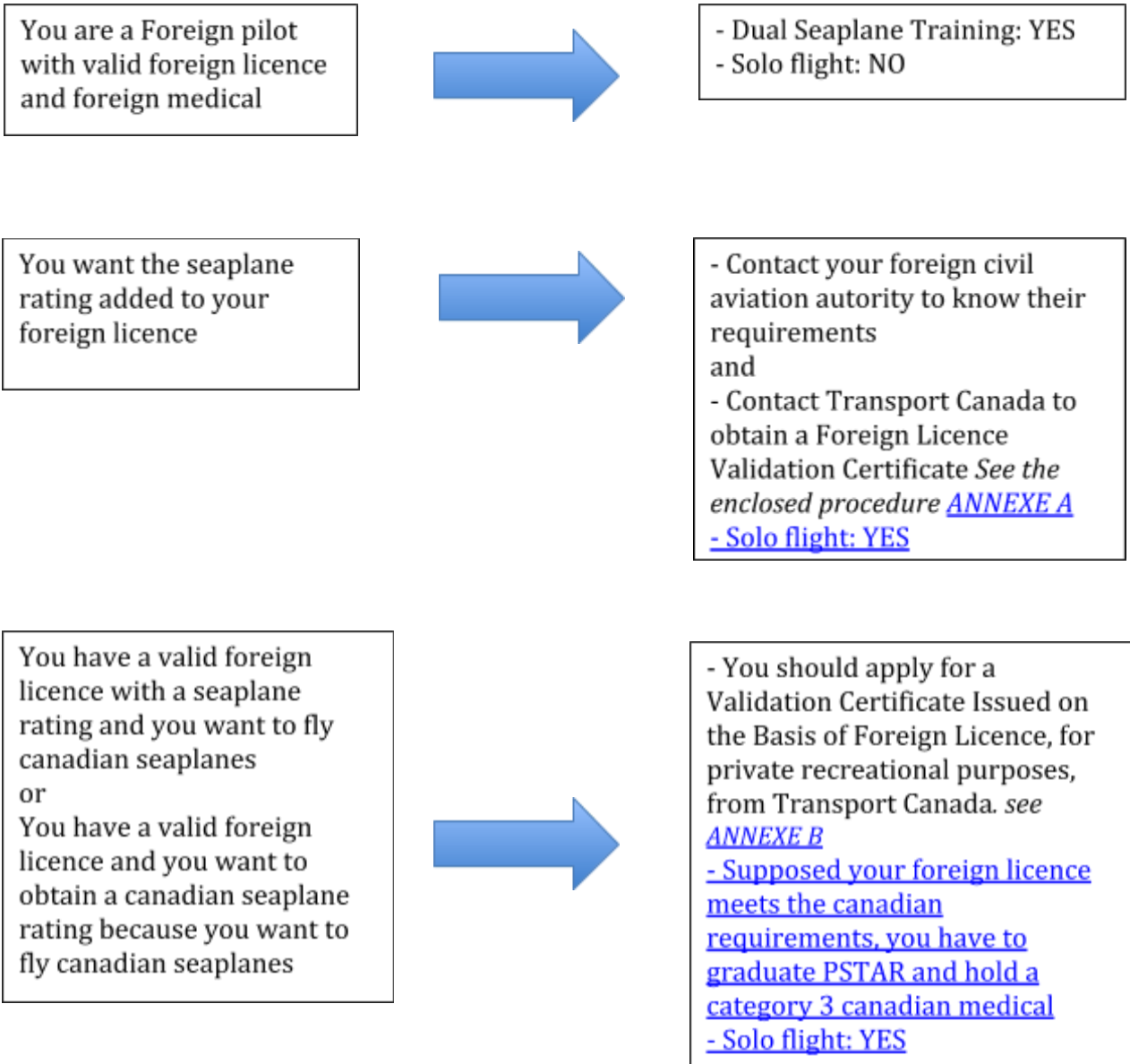
(D) décollages,

(E) amerrissages,

(F) amerrissages et décollages sur plan d'eau miroitante, sur plan d'eau agitée et par vent de travers.

b) Compétences

Dans les 12 mois précédant la date de la demande de qualification sur hydravion, le demandeur doit avoir réussi à un vol de qualification sous la surveillance d'un inspecteur de Transports Canada ou d'une personne qualifiée selon le paragraphe 425.21(6) du RAC en démontrant qu'il possède le niveau de compétence précisé dans le Guide de l'instructeur - Qualification hydravion (TP 12668).





Siège social: 428, rang des Grés, G0X2P0
St Étienne des Grés, Qc, Canada

Tél : (+001) 819-609-9358 - Fax : (+001) 819-535-3169
pilote@hydravion.ca www.hydravion.ca

Formulaire d'inscription

■ VOS COORDONNÉES

Mme, Melle, M _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél _____ Tél professionnel _____ Courriel _____

■ INSCRIPTION AU VOYAGE

Nom du circuit ou excursion: _____

Dates du séjour : _____

Noms des participants, âge et poids :

Demandes spéciales :

■ PRIX DU VOYAGE

Prix

Paiement par carte VISA ou Master Card (**pour les Survolés et Envolées uniquement**)
(pour toutes les autres prestations, un transfert bancaire est demandé)

Nom du titulaire de la carte

N°

Expiration

J'autorise Hydravion Aventure à débiter le montant indiqué,
Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessous,
Signature

Conditions générales et particulières de vente

RÔLE DE L'AGENCE

Hydravion Aventure est une agence de voyages établie au Québec. Nous sommes une agence de voyages, détentrice d'un permis du Québec et encadrée par l'office de la protection du consommateur. Notre agence n'agit pas comme grossiste, elle détient un permis restreint d'organisateur de voyages de tourisme d'aventure. L'achat de forfait, vols, circuits, croisières et locations de voiture (ci-après désignés les «Services») offerts par HYDRAVION AVENTURE constitue une entente contractuelle entre HYDRAVION AVENTURE et le client et implique son acceptation des conditions générales décrites dans ces documents. Les voyages sont organisés sur mesure, à la carte, sans intermédiaire, nous travaillons en étroite collaboration avec le client afin de l'aider à optimiser son itinéraire, et de l'adapter à son budget.

HYDRAVION AVENTURE agit comme mandataire pour les produits et services de voyage. Ces prestations sont fournies ou organisées par des entreprises indépendantes de la nôtre, hormis les transferts en hydravion/hydraski quand ils ont lieu.

RESPONSABILITÉ DE L'USAGER

Il est de la responsabilité du client d'être âgé d'au moins 18 ans et être habilité selon la loi à conclure la présente entente, ainsi que d'accepter les services tels que décrit dans les descriptifs de séjour.

Il est de la responsabilité du client d'avoir en sa possession un passeport valide durant toute la durée de son séjour pour lui et les personnes qui l'accompagnent, et ce à ses frais. HYDRAVION AVENTURE reste à sa disposition pour informer le client sur les documents requis. Dans le cas où cette clause n'est pas respectée, les frais d'annulation s'appliquent et l'agence se dégage de toute responsabilité.

PRIX

Toutes les prestations de voyage que le client achète seront livrées en fonction de leur disponibilité. Tous les prix mentionnés sont en dollars canadiens. Ils comprennent les taxes fédérales et provinciales, ainsi que les frais additionnels obligatoires de 0.20% pour la cotisation au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages du Québec. Cette cotisation permet au client en faisant affaire avec un agent de voyages titulaire d'un permis du Québec, de bénéficier d'une meilleure protection financière.

Le client est toujours informé de façon très claire de ce que comprend ou ne comprend pas le prix indiqué sur nos fiches descriptives, ainsi que sur son devis ou facture.

Hydravion Aventure se réserve le droit de modifier ses prix en cas de hausse de la part de ses fournisseurs mais ils ne le seront en aucune façon dans les 30 jours précédant le séjour.

Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou de la taxe sur les produits et service du Canada, est égale ou supérieure à 10% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services (hormis les frais bancaires, frais de change et transmission) ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client.

RÉSERVATION

Seule la réception de l'acompte permet à une réservation d'être considérée comme confirmée.

Le montant de l'acompte est de 35% du montant total taxes incluses de la prestation. (hors transport aérien international).

Le solde est dû au moins 30 jours avant le début du séjour, le règlement est dû intégralement lors d'une réservation à moins de 30 jours de la date du début du séjour.

Seul le paiement intégral du séjour donne droit aux prestations convenues. HYDRAVION AVENTURE se réserve le droit de ne pas honorer une réservation qui n'aurait pas fait l'objet d'un règlement complet dans les délais prévus dans les conditions de «PAIEMENT» voir ci-dessous et de conserver les acomptes versés.

A noter que les Survol et Envolées Gourmandes sont à payer intégralement à la réservation.

PAIEMENT

Le paiement total du solde du dossier doit être effectué 30 jours avant le départ.

Les paiements se font uniquement par **transferts bancaires** sur un compte en fiducie afin de protéger les intérêts économiques du client, les coordonnées bancaires seront transmises en temps et lieu.

Dans le cas où le client nous confie le soin de réserver pour lui ses billets d'avion de ligne internationale et, ou ceux des personnes qui l'accompagne, il devra mentionner par écrit les dates précises de départ et de retour, noms et date de naissance des participants ainsi que son numéro de carte de crédit et spécifier qu'elle peut être utilisée sans signature (ceci étant un service annexe offert en option).

Les documents de voyage seront expédiés à l'adresse courriel au dossier suivant la réservation.

FRAIS DE CHANGEMENT Par le client

Tous les changements apportés à une réservation (ex: date, hôtel, catégorie de chambre) sont assujettis aux frais suivants:

- 45 jours et plus avant la date de départ : 50\$/personne
- 45 jours et moins avant la date de départ : veuillez-vous référer aux «Frais d'annulation»

En ce qui concerne les frais pour changer les dates du vol international pour le Canada, veuillez-vous rapporter aux conditions du transporteur.

Par l'agent de voyage

Si certains Services réservés n'étaient plus disponibles avant le départ du client ou à la suite de son arrivée, HYDRAVION AVENTURE se réserve le droit de les remplacer par des Services comparables de substitution ou, à défaut de les annuler. Dans l'éventualité où les Services de remplacement sont de qualité inférieure, la responsabilité d'HYDRAVION AVENTURE sera limitée à la différence entre le prix de ces différents Services et le prix des Services réservés à l'origine. Dans l'éventualité où ces Services de remplacement sont de qualité supérieure, le client devra déboursier un montant correspondant à la différence entre le prix de ces Services et le prix des Services réservés à l'origine. Si les modifications surviennent avant le départ du client, il aura la possibilité de refuser ces Services de remplacement. Dans ce cas, et dans le cas d'une annulation, la responsabilité d'HYDRAVION AVENTURE sera limitée au remboursement des montants déboursés pour les Services concernés.

FRAIS D'ANNULATION

Pour toute annulation, quelle qu'en soit la cause, les frais suivants s'appliquent :

- 46 jours ou plus avant la date de départ: 20% du coût total du forfait par personne, incluant les taxes et frais de service
- 45 jours à 22 jours avant la date de départ: 50% du coût total du forfait par personne, incluant les taxes et frais de service
- 21 jours et moins avant la date du départ: 100% du coût total du forfait par personne, incluant les taxes et frais de service.

En ce qui concerne les frais d'annulation du vol international pour le Canada, nous vous invitons à vous référer aux pénalités du transporteur aérien.

ANNULATION POUR LES TRANSFERTS AÉRIENS

On parle seulement ici des transferts prévus avec hydravion ou hydraski

Tous nos services sont dépendants des conditions météorologiques. Les annulations météorologiques sont sous la seule responsabilité du Commandant de Bord de l'appareil en coordination avec les opérations d'Hydravion Aventure. Hydravion Aventure se réserve le droit et le pouvoir de substituer le transfert en hydravion à tout autre moyen de locomotion pour des raisons de sécurité aéronautique. Les décisions seront prises le matin de chaque jour, suivant les prévisions du site officiel de Nav Canada, afin de respecter les règles du vol VFR. Aucune indemnité ne pourra être demandée. Ces conditions devront être parfaitement comprises et signées par le client.

Dans les cas où le transfert ne se fait pas pour raisons météorologiques et que aucun autre moyen aérien ou terrestre n'est fourni par Hydravion Aventure, l'intégralité du coût de la prestation incriminée est remboursée. Seuls les frais raisonnablement engagés peuvent être retenus, si il y a lieu.

CONDITIONS POUR LES TRANSFERTS AÉRIENS

On parle seulement ici des transferts prévus par hydravion ou hydraski

Les places assises s'entendent pour des personnes respectant le poids dicté par les publications aéronautiques : (Été : homme 200 lb, femme 165 lb . Hiver homme 206lb, femme 171lb). Tout écart devra être signalé au commandant de bord . Celui-ci peut, le cas échéant, limiter le nombre de passagers et demander le paiement des frais supplémentaires qui en découlent. Les heures indiquées ne sont pas garanties et ne font pas partie du présent contrat. HYDRAVION AVENTURE peut, sans préavis, remplacer les pilotes, utiliser d'autres avions et modifier ou supprimer les escales prévues en cas de nécessité. Le nombre prévu d'avions pour effectuer le service est à la diligence du chef des opérations dans le respect des places assignées.

Le type d'avion ne peut être imposé que s'il est spécifié lors de la demande initiale. Les horaires peuvent être modifiés sans préavis. HYDRAVION AVENTURE n'assume aucune responsabilité pour les correspondances. Le poids des bagages est inférieur à 12 kg par personne et les dimensions de chaque bagage ne doivent pas dépasser 80x40x20cm par personne. Pour tout écart de dimension ou de poids un accord doit être pris au préalable avec le commandant de bord; Dans tous les cas, si les bagages sont hors-gabarit mentionné plus haut, et qu'il n'est pas possible de les embarquer dans les soutes à bagages, le client devra assumer les frais inhérent à leur acheminement. Les bagages doivent être des sacs souples, sans coins rigides, plusieurs sacs souples remplaçant avantageusement une grosse valise rigide. Pour des raisons de sécurité, les bagages ne doivent pas contenir d'articles dangereux (voir paragraphe suivant). Hydravion Aventure n'assume aucune responsabilité pour les produits périssables, les objets de valeur, les bijoux, les liquides, les documents commerciaux, les échantillons, l'argent, les valeurs, les titres négociables, le matériel et les accessoires électroniques, les appareils photo, l'argenterie et les articles fragiles. Aucun bagage n'est autorisé en cabine suivant les règlements de Transports Canada. Voyages internationaux : En vertu des lois sur la sûreté en vigueur aux États-Unis et dans plusieurs autres pays, tous les transporteurs aériens, y compris HYDRAVION AVENTURE, sont tenus de permettre aux organismes chargés du contrôle des frontières de consulter leurs données passagers. Par conséquent, l'information que nous avons sur vous et sur vos dispositions de voyage pourrait être divulguée aux services de douanes et d'immigration de tout pays figurant dans votre itinéraire. Avis de limite de responsabilité pour le transport d'animaux : HYDRAVION AVENTURE n'assume aucune responsabilité pouvant découler de la perte, délais, blessures, maladies ou mort d'un animal qu'elle accepte de transporter. Le passager est tenu de se conformer aux prescriptions gouvernementales en matière de voyage, de présenter tous documents de sortie d'entrée ou autres qui sont exigés et d'arriver au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par HYDRAVION AVENTURE.

MARCHANDISES DANGEREUSES

Il est interdit de transporter, en cabine, en soute ou sur vous tous types de marchandises dangereuses, telles que définies dans les 9 classes du RTMD (explosifs, gaz, liquides inflammables, solides inflammables, matières comburante, matières toxiques et infectieuse, matières radioactives, matières corrosives et les produits, matières ou organismes divers); Vous devez vous référer au pilote CdB qui saura vous renseigner et qui de toute façon a seul autorité pour accepter ou non un bagage de ce type, conformément à la politique de la compagnie, définie dans le Manuel d'exploitation chapitre 8 ;

ASSURANCE

HYDRAVION AVENTURE recommande fortement à ses clients de souscrire une assurance couvrant certains événements pouvant subvenir avant, pendant ou après le départ. Le client est entièrement responsable de sa décision en ce qui concerne le fait de prendre ou de renoncer à prendre des assurances voyages. En aucun cas, il ne pourra contester le fait qu'HYDRAVION AVENTURE lui a recommandé de souscrire à une assurance.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

HYDRAVION AVENTURE prend des dispositions auprès des transporteurs aériens, hôtels, auberges, et autres parties indépendantes afin de fournir aux clients les Services prévus dans les descriptifs de séjour. Bien qu'elle choisisse ces fournisseurs de services avec beaucoup de soin, HYDRAVION AVENTURE n'a aucune autorité sur eux et ne peut être tenue responsable de leurs actes, omissions, fautes ou négligence ou ceux de leurs employés, ni aucune perte ou dommage de quelque nature que ce soit pouvant en résulter. Les services fournis sont assujettis aux conditions générales de ces fournisseurs de services et la responsabilité de ces derniers se limite aux tarifs, conditions de transport, billets, bons d'échange, et ententes qui s'y appliquent.

HYDRAVION AVENTURE ne peut être tenu responsable du défaut d'enregistrement ou de présentation des clients au lieu de départ du voyage aérien ou au lieu de commencement de leur programme, occasionné par un retard d'acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre même s'il est le résultat d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers.

ACTIVITÉS ET SERVICES NON INCLUS

HYDRAVION AVENTURE n'assume aucune responsabilité relative à la qualité et à la sécurité des activités ou des services (tels que des excursions, visites optionnelles, activités, petits extras et autres) disponibles à destination, auxquels le client peut vouloir participer et qui ne font pas partie de son forfait tout inclus, ni relativement à toute représentation qui pourrait être faite par le fournisseur de tels activités ou services. Tout contrat verbal ou écrit concernant les activités ou services présumé être conclu entre le client et le fournisseur en question demeure aux risques et périls du client quant à une perte, dommage ou blessure pouvant subvenir à l'occasion de cette activité ou service. HYDRAVION AVENTURE ne peut être tenue responsable de quelque façon que ce soit de toute plainte ou réclamation découlant de la participation à ces activités ou services, lesquels sont offerts par des tiers sur lesquels HYDRAVION AVENTURE n'a aucune autorité.

CONFIDENTIALITÉ

HYDRAVION AVENTURE observe des principes de confidentialité en ce qui concerne les informations personnelles des clients, conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques.



Siège social: 428, rang des Grés, G0X2P0
St Étienne des Grés, Qc, Canada

Tél : (+001) 819-609-9358 - Fax : (+001) 819-535-3169
pilote@hydravion.ca www.hydravion.ca

COMMENTAIRES ET RÉCLAMATIONS

En cas de problème à destination, le client doit aviser HYDRAVION AVENTURE sans délai et contacter par courriel à l'adresse suivante : pilote@hydravion.ca, ou par téléphone au numéro d'urgence inscrit sur les vouchers.

Dans le cas où le problème ne pourrait être résolu sur place, le client peut faire parvenir par écrit, ses commentaires ou sa réclamation dans les trente (30) jours suivant son retour de voyage.

LOI

La présente entente et son application est régie par la loi de la province canadienne dans laquelle s'effectue le séjour. La nullité de l'une ou l'autre des clauses stipulées aux présentes n'aura pas pour effet d'annuler ou d'invalider la présente entente ci-nommée « Conditions Générales de Ventes ».

CAS D'URGENCE

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom (en lettres moulées) : _____

Numéro de téléphone: _____

AUTORISATION À INTERVENIR EN CAS D'URGENCE

Adulte

Je, soussigné, autorise HYDRAVION AVENTURE INC. à prodiguer tous les premiers soins nécessaires. J'autorise également HYDRAVION AVENTURE INC. à prendre la décision dans le cas d'un accident à me transporter (par ambulance, hélicoptère, garde côtière ou autrement) dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire, le tout, s'il y a lieu, à mes propres frais.

Je soussigné(e), _____ certifie avoir lu les conditions et les accepter et déclare avoir pris connaissance des renseignements détaillés figurant sur la brochure et carnets de voyage Hydravion Aventure concernant ce voyage.

Date _____

Signature _____

Merci d'initialer les 4 pages des Conditions Générales